II

(Actes dont la publication n'est pas une condition de leur applicabilité)

CONFÉRENCE DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES

DÉCISION

DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, RÉUNIS AU SEIN DU CONSEIL EUROPÉEN

du 4 décembre 1984

portant nomination des membres de la Commission des Communautés européennes

(84/651/Euratom, CECA, CEE)

LES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, RÉUNIS AU SEIN DU CONSEIL EUROPÉEN,

vu le traité instituant un Conseil et une Commission uniques des Communautés européennes, et notamment ses articles 10 et 11,

vu le traité relatif à l'adhésion de la République hellénique à la Communauté économique européenne et à la Communauté européenne de l'énergie atomique, signé le 28 mai 1979, ainsi que la décision du Conseil, du 24 mai 1979, relative à l'adhésion de la République hellénique à la Communauté européenne du charbon et de l'acier, et notamment l'article 15 de l'acte qui leur est joint,

DÉCIDENT :

Article unique

Sont nommés membres de la Commission des Communautés européennes, pour la période du 6 janvier 1985 au 5 janvier 1989 inclus :

M. Franciscus H.J.J. Andriessen
M. Claude Cheysson
M. Henning Christophersen
Le Très Honorable Lord Cockfield
M. Stanley Clinton Davis
M. Willy De Clercq
M. Jacques Delors
M. Nicolas Mosar
M. Karl-Heinz Narjes
M. Lorenzo Natali
M. Alois Pfeiffer
M. Carlo Ripa di Meana
M. Peter Sutherland
M. Grigoris Varfis

Fait à Dublin, le 4 décembre 1984.

Le président
G. FITZGERALD